Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada
Sciences | Science
Région du Québec
Secrétariat canadien de consultation scientifique
Avis scientifique 2012/009

ÉVALUATION DES STOCKS DE MACTRE DE STIMPSON DES EAUX COTIÈRES DU QUÉBEC EN 2011

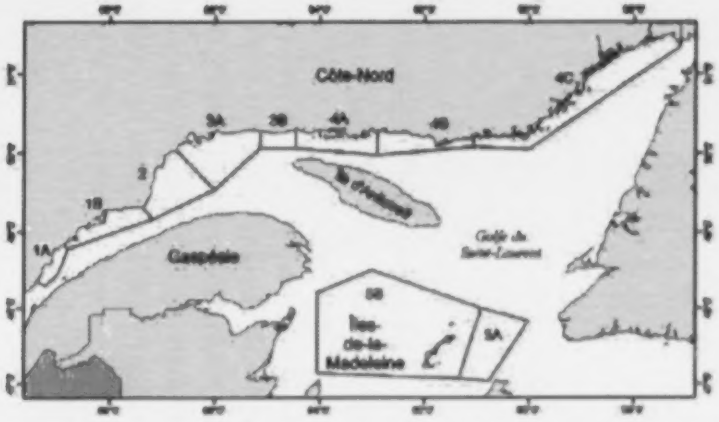

Figure 1. Zones de pêche de la mactre de Stimpson au Québec.

Contexte

La pêche à la mactre de Stimpson (Mactromeris polynyma) est une activité récente dans le golfe du Saint-Laurent. Les gisements les plus importants se situent principalement sur la Côte-Nord du Québec ainsi que dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine. Cette pêche côtière se fait à l'aide d'une drague hydraulique, sur des substrats sablonneux situés de 10 à 30 m de profondeur.

Les eaux québécoises sont divisées en dix zones de pêche auxquelles l'accès est limité à un nombre restreint de pêcheurs. L'effort est aussi contrôlé par une saison de pêche et les captures sont limitées par des contingents. Jusqu'à présent, l'ajustement de ces contingents s'est fait avec prudence étant donné la croissance lente et la sédentarité de ce mollusque.

L'évaluation de la ressource est effectuée aux trois ans de façon à déterminer si les changements survenus dans l'état de la ressource justifient des ajustements à l'approche de conservation et au plan de gestion. Les principaux indicateurs utilisés pour cette évaluation proviennent des données des débarquements, des journaux de bord, de l'échantillonnage des captures commerciales et de projets de recherche en collaboration avec l'industrie.

Le présent avis scientifique découle de la réunion de consultation scientifique régionale du 9 février 2012 sur « l'Évaluation de la pêche à la mactre de Stimpson des eaux côtières du Québec » du Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada.

Canada

SOMMAIRE

- Les débarquements de mactre de Stimpson du Québec ont atteint 842 t en 2011. Ils provenaient à 95 % de la Côte-Nord et à 5 % des Îles-de-la-Madeleine.

- En 2011, les prises par unité d'effort (PUE) et les tailles moyennes des mactres au débarquement étaient égales ou supérieures aux médianes des séries temporelles. À l'échelle de la zone, les pêcheurs réussissent à maintenir de bons rendements en se déplaçant à l'intérieur d'un même gisement ou d'un gisement à l'autre.

- Les taux d'exploitation annuels estimés pour 2009 à 2011 dans chacune des zones, basés sur la surface draguée, étaient en moyenne inférieurs à 3 % à l'exception des zones 4A (3,3 %) et 4B (4,3 %).

- La drague hydraulique est extrêmement efficace et fortement sélective. Les prises accessoires sont peu nombreuses et la drague retient peu les mactres de taille inférieure à la taille commerciale.

- Des lignes directrices ont été établies pour recommander l'ajustement des contingents dans chaque zone de pêche. Une augmentation du contingent ne peut être envisagée que lorsque ce dernier a été atteint de façon soutenue pendant les trois dernières années et que les indicateurs de PUE et taille moyenne demeurent supérieurs ou égaux à la médiane de la série temporelle. De plus, l'augmentation n'est possible que si le taux d'exploitation de la zone est inférieur à 3 %. Selon les lignes directrices, seule la zone 1A rencontre toutes les conditions pour recommander une augmentation de 6 % du contingent. Le statu quo est recommandé dans toutes les autres zones.

- Par mesure de précaution, les parties de gisement à forte densité de juvéniles devraient être protégées de la pêche étant donné la sédentarité et la faible croissance de l'espèce.

INTRODUCTION

Biologie de l'espèce

La mactre de Stimpson, *Mactromeris polynyma*, est un mollusque bivalve sédentaire endobenthique, c'est-à-dire qu'elle vit enfouie dans des sédiments. Les mactres se regroupent en « gisements » dans des sédiments de type sablonneux de l'étage infralittoral, c'est-à-dire sous la ligne des basses marées. Elle effectue rarement des déplacements volontaires. Lorsque la mactre est délogée des sédiments, soit par les courants, vagues ou par un engin de pêche, elle a la capacité de s'enfouir à nouveau. Elle est un fouisseur puissant et actif, sa profondeur d'enfouissement varie et dépendra de la longueur de son siphon. Elle se nourrit à l'aide de son siphon inhalant en filtrant des petits organismes en suspension dans l'eau.

Sur la Côte-Nord, la mactre a été observée à des profondeurs allant de 1 à 46 m. La distribution des gisements dans cette région est étroitement liée à l'embouchure des grandes rivières. Aux Îles-de-la-Madeleine, on la retrouve à des profondeurs variant de 25 à 60 m. Elle est également présente en faible densité à quelques endroits dans le Bas Saint-Laurent et sur la rive nord de la Gaspésie (Figure 2). À plus grande échelle, la mactre de Stimpson peut être retrouvée le long

de la côte ouest de l'Atlantique, de l'île de Baffin au Rhode Island. Elle est aussi présente sur la côte du Pacifique, de l'Alaska jusqu'à l'île de Vancouver ainsi que sur la côte est de la Russie.

La mactre de Stimpson a une croissance lente et une grande longévité. Sur la Côte-Nord, elle requiert entre 13 et 15 ans pour atteindre la taille légale de 80 mm (longueur antéropostérieure) et plus de 20 ans aux Îles-de-la-Madeleine. Dix mactres, parmi plusieurs, marquées à l'aide d'une étiquette collée sur la coquille en 1995 ont été recapturées de 8 à 16 années après leur marquage sur le gisement de Longue-Pointe-de-Mingan (zone 4A). Leur croissance a été estimée à moins de 1 mm par année après l'atteinte de 100 mm. La taille moyenne des mactres pêchées sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine est d'environ 110 et 100 mm respectivement, ce qui correspondrait à des individus d'au moins 25 ans. Les plus vieux spécimens dont la taille atteint 150 mm sur la Côte-Nord et 130 mm aux Îles-de-la-Madeleine pourraient avoir plus de 75 ans.

Les sexes sont séparés et la taille à la maturité sexuelle serait d'environ 60 mm, correspondant à un âge d'environ 9 ans. La mactre a donc la possibilité de se reproduire quelques années avant d'être recrutée à la pêche. Toutefois, il est possible que la taille à la maturité varie selon le sexe et la zone de pêche. La reproduction se déroule de façon synchrone et la fécondation a lieu dans la colonne d'eau. Sur la Moyenne-Côte-Nord, le frai aurait lieu principalement de la fin juin à la fin juillet. Dans certains secteurs, il pourrait aussi y avoir une ponte secondaire plus tardive à l'automne. Après l'éclosion des œufs, une phase larvaire pélagique de quelques semaines précède la vie benthique.

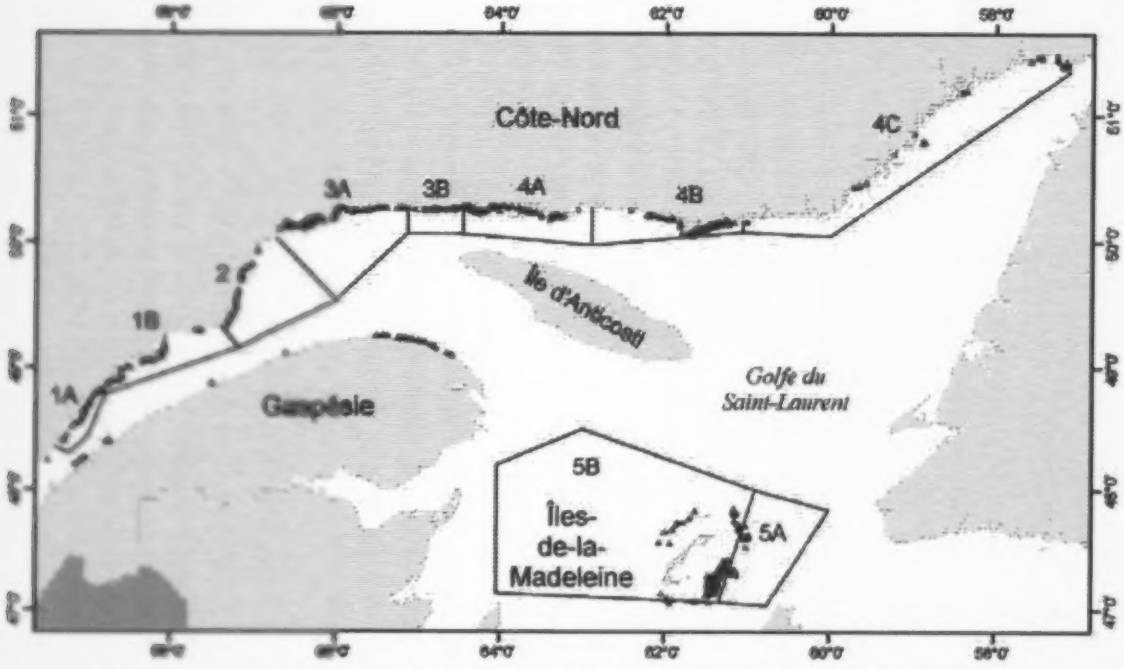

Figure 2. Distribution connue de la mactre de Stimpson dans les eaux côtières du Québec.

Description de la pêche

Les premières pêches exploratoires dans le nord du golfe du Saint-Laurent ont eu lieu en 1990 à la suite d'un intérêt manifesté par les pêcheurs et l'industrie. À partir de 1993, la pêche s'est développée sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine et les débarquements annuels provenant de ces deux secteurs ont fluctué entre 200 t et 500 t jusqu'en 2002 (Figure 3). En 2003, les pêcheurs ont débuté l'exploitation de la zone 4B et depuis, les débarquements annuels sont passés à environ 850-900 t, sauf en 2007 et 2008.

La pêche à la mactre de Stimpson nécessite l'utilisation d'une drague hydraulique. Cette drague est conçue pour être extrêmement efficace, avoir un faible taux de capture de prises accessoires et ne retenir que peu de mactres de taille inférieure à la taille légale. La drague typique utilisée au Québec est le modèle « Nouvelle-Angleterre » dont le panier est d'environ 1,83 m (ou 2,13 m aux Îles-de-la-Madeleine) de largeur par 1,83 m de longueur. Le panier doit avoir des tiges avec un espacement minimal de 3,175 cm. L'efficacité de ce type de drague a été évaluée à plus de 90 % pour les mactres de plus de 80 mm.

Au Québec, la pêche à la mactre de Stimpson est une pêche complémentaire, c'est-à-dire que les pêcheurs pratiquent d'autres pêches durant l'année. La région compte 10 zones de pêche, soit huit zones sur la Côte-Nord et deux zones aux Îles-de-la-Madeleine (Figure 1). Cette pêche côtière est gérée à l'échelle de la zone par le nombre de permis, la saison de pêche, un contingent et une taille minimale de capture de 80 mm (Tableau 1). En 2011, quinze permis permanents et trois permis exploratoires ont été émis. Certains permis donnent accès à plus d'une zone de pêche. En 2011, les zones 4C et 5A n'ont pas été exploitées.

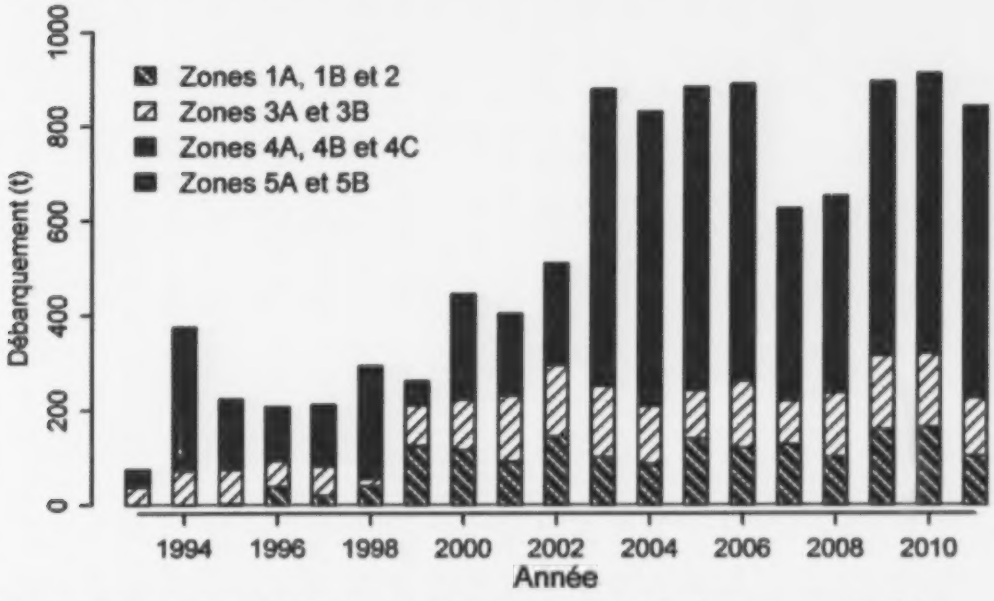

Figure 3. Débarquement annuel de la mactre de Stimpson au Québec par zone de pêche.

Tableau 1. Mesures de gestion de la mactre de Stimpson en 2011.

Mesure de gestion	Zone de pêche									
	1A	1B	2	3A	3B	4A	4B	4C	5A	5B
Nombre de permis (exploratoires)	1	1	4	2	2	2	5	(3)	4	4
Contingent (t)	75,5	68,6	54,9	80,4	88,4	174,5	425,0	171,1	204,0	113,0
Gestion du contingent[1]	Comp.	Comp.	Comp.	QIT	QIT	QIT	Comp.	Comp.	Comp.	Comp.
Date du début de la saison	30/06	13/07	01/07	01/07	01/07	01/07	13/06	22/07	[2]	[2]
Date de la fin de la saison	31/10	12/10	13/11	10/11	10/11	10/11	01/11	18/10	[2]	[2]
Appel d'entrée	← 100 % →							0 %	← 100 % →	
Nombre de drague	← 1 →									
Largeur de la drague	← 1,83 m →								← 2,13 m →	
Espacement entre les tiges	← 3,175 cm →									
Taille minimale	← 80 mm →									

[1] *= Comp. (pêche compétitive), QIT (quota individuel transférable avec restriction)*

ÉVALUATION

L'évaluation de l'état des stocks de mactre de Stimpson est basée principalement sur l'analyse des données de la pêche commerciale. Ces données proviennent de trois sources d'information distinctes, soit le récépissé d'achat, le journal de bord quotidien du pêcheur et l'échantillonnage de la capture commerciale effectué au débarquement par le ministère des Pêches et des Océans (MPO). Des relevés scientifiques et des pêches exploratoires ajoutent des informations supplémentaires sur la distribution de l'espèce et la dynamique de ces populations.

Les débarquements de la mactre de Stimpson sont exprimés en tonnes de poids vif, soit la mactre entière. Le débarquement moyen des trois dernières années a été de 884 t, en augmentation de 22 % comparativement à la période allant de 2006 à 2008 (Figure 3). Cette hausse s'explique par une augmentation de l'effort de pêche. En 2011, les débarquements ont atteint 842 t et provenaient à 95 % de la Côte-Nord et à 5 % des Îles-de-la-Madeleine. Le total admissible des captures (TAC) a été atteint au cours des trois dernières saisons dans les zones 1A, 3A, 3B, 4A et 4B. Des débarquements ont été enregistrées dans les zones 1B, 2 et 5B, mais le TAC n'a pas été atteint. Les zones 4C et 5A demeurent peu ou pas exploitées.

Les PUE sont très élevées dans la majorité des zones. Les PUE de 2009 à 2011 ont été soit supérieures ou égales à la médiane de la série temporelle (Tableau 2). Les pêcheurs réussissent à maintenir de bons rendements en se déplaçant à l'intérieur d'un même gisement ou en distribuant leur effort entre les gisements d'une même zone. Ce comportement expliquerait l'hyper-stabilité observée jusqu'à présent dans les PUE. Étant donné que dans la majorité des zones, les aires où la mactre est présente sont relativement grandes comparativement aux surfaces draguées, les effets de la pêche sur la PUE moyenne ne sont pas encore perceptibles. À petite échelle par contre, on présume que l'effet de la pêche doit probablement se faire sentir par une diminution de la densité, de la PUE et de la taille moyenne.

Les tailles moyennes des mactres débarquées sont élevées dans toutes les zones. Elles demeurent supérieures ou égales à la médiane de la série temporelle (Tableau 3). Encore là,

cette hyper-stabilité est explicable par le fait que les pêcheurs se déplacent. Une réponse à l'exploitation, par la diminution de la taille moyenne, ne peut pas encore être mesurée à l'échelle de la zone. Le nombre d'individus de moins de 80 mm dans les débarquements est négligeable en raison de la sélectivité de la drague.

Tableau 2. Prises par unité d'effort (kg par trait de pêche pour une drague de 1 mètre de large) estimées à partir des journaux de bord.

Année	Zone de pêche									
	1A	1B	2	3A	3B	4A	4B	4C	5A	5B
2006	147	32	85	87	150	156	97			56
2007	134	50	98	101	112	179	83			56
2008	121		136	106	150	179	98	59		58
2009	158	132	128	103	183	172	125			
2010	146	145	104	89	173	150	107			39
2011	148	114		76	169	151	119			56
Médiane$_{1993\text{-}2010}$	127,6	78,5	100,3	75,5	138,7	153,7	115,6	58,8	51,0	55,7

Tableau 3. Longueur moyenne (mm) des mactres de Stimpson au débarquement.

Année	Zone de pêche									
	1A	1B	2	3A	3B	4A	4B	4C	5A	5B
2006	109,3		116,4	106,2	104,7	106,2	104,1			
2007	109,5		115,3	107,5	110,2	113,0	101,5			101,6
2008	108,6		114,2	108,4	107,7	113,5	102,3			
2009	106,1	116,8	116,3	115,9	117,5	113,7	100,0			
2010	115,3	113,4	116,5	111,7	115,2	116,3	107,2			
2011	113,7	117,3		107,3	115,1	116,6	104,6			
Médiane$_{1993\text{-}2010}$	109,3	104,8	114,4	109,8	111,0	112,0	102,8			99,0

Un indice d'exploitation a été développé pour les principaux gisements pêchés. La superficie exploitée d'un gisement a d'abord été estimée à partir des positions journalières de pêche de 1993 à 2011 inscrites dans les journaux de bord. Cette superficie circonscrit 95 % des efforts de pêche pendant la période de référence. Ensuite, la surface draguée annuellement par gisement a été calculée en multipliant le nombre de traits, par la durée moyenne d'un trait, la largeur de la drague et la vitesse du bateau. L'indice d'exploitation pour une année donnée a été calculé par zone en faisant le rapport entre la superficie draguée et la superficie exploitée de tous les gisements de la zone. Le taux d'exploitation estimé ne tient pas compte des chevauchements possibles entre les traits de drague et du fait que la superficie exploitée d'un gisement pourrait être plus grande que ce que l'on mesure présentement.

Les taux d'exploitation annuels moyens estimés pour chacune des zones de 2009 à 2011 sont en moyenne inférieurs à 3 % à l'exception des zones 4A (3,3 %) et 4B (4,3 %) (Tableau 4). Même si les taux d'exploitation sont faibles à l'échelle de la plupart des zones, ils peuvent être plus élevées dans certains gisements : Cap Colombier, zone 1B (9,6 %); Cap Colombier, zone 1A (5,7 %); Sept-Îles, zone 3A (5,2 %); Natashquan, zone 4B (4,3 %) et Longue-Pointe-de-

Mingan, zone 4A (4,0 %). De tels taux d'exploitation pourraient ne pas être soutenables à long terme.

Tableau 4. Superficie des gisements de mactre de Stimpson, superficie exploitée des gisements, superficies draguées et taux d'exploitation moyens de 2009 à 2011.

Zone de pêche	Superficie des gisements (km^2)	Superficie exploitée des gisements (km^2)	Superficie draguée (km^2)		Taux d'exploitation 2009-2011 (%)
			Total 1993-2011	Moyenne annuelle 2009-2011	
1A	17,015	4,512	0,807	0,057	1,27
1B	13,639	2,712	0,633	0,040	1,49
2	28,382	2,748	0,452	0,021	0,77
3A	28,415	2,751	1,218	0,078	2,82
3B	16,481	3,628	0,908	0,055	1,52
4A	17,966	3,724	1,936	0,122	3,28
4B	67,889	9,549	3,668	0,407	4,27
4C	3,217	0,000	0,002	0,000	0,00
5A	20,302	0,000	0,055	0,000	0,00
5B	436,457	2,135	1,302	0,034	1,61

À l'échelle du gisement des signaux négatifs de l'exploitation ont été observés dans la zone 3A et dans le gisement du Rocher aux Oiseaux (zone 5B). La majorité de l'effort de pêche de la zone 3A est faite sur les gisements des Cayes de l'Est et de la rivière Moisie. Au cours des trois dernières années, une diminution des PUE et des tailles médiane et maximale a été observée, Au début de l'exploitation aux Îles-de-la-Madeleine, l'effort a été concentré sur le gisement du Rocher aux Oiseaux. Une diminution des PUE a été observée dès le début de l'exploitation. Maintenant, l'effort de pêche y est très faible et les pêcheurs exploitent d'autres sites de pêche.

Des relevés de recherche ont été effectués sur la Côte-Nord en 2009 et 2010. Trois gisements ont été échantillonnés, soit Forestville (zone 1A), Longue-Pointe-de-Mingan (zone 4A) et Natashquan (zone 4B). On a observé que les endroits à forte densité de juvéniles (taille < 80 mm) étaient très localisés à l'intérieur des gisements. Par contre, les mactres de taille commerciale (> 80 mm) étaient réparties plus uniformément à l'intérieur des gisements. Des zones de fortes densités ont été observées avec des maximums de 12, 22 et 12 mactres/m^2 de taille commerciale pour les gisements de Forestville, Longue-Pointe-de-Mingan et Natashquan.

Les biomasses commerciales estimées à partir des relevés sur les gisements de Forestville, Longue-Pointe-de-Mingan et Natashquan étaient de 3 015, 3 649 et 25 888 t respectivement. On sait que la mactre se distribue au-delà des limites des profondeurs échantillonnées, soit en eaux moins profondes ou plus profondes. Les biomasses totales seraient donc supérieures à celles estimées. Selon les TAC de 2011, les taux d'exploitation estimés à partir de ces biomasses auraient été de 2,5 % pour Forestville, 4,8 % pour Longue-Pointe-de-Mingan et 1,6 % pour Natashquan. Selon les résultats d'un modèle de surplus de production, la productivité de ces gisements serait très faible et les taux d'exploitation seraient équivalents ou supérieurs au taux de remplacement.

Considérations écosystémiques

Les dragues utilisées pour la pêche à la mactre de Stimpson ont une incidence immédiate sur le substrat et les organismes benthiques, car elles liquéfient le sédiment jusqu'à 20 cm de profondeur pour récolter la majorité des plus gros organismes et causent une sédimentation adjacente au tracé de la drague. La vitesse de rétablissement des communautés benthiques ainsi touchées varierait selon la profondeur du site, le type de sédiments et le degré d'hydrodynamisme. Les sites en plus faible profondeur qui ont un hydrodynamisme plus élevé induit par les vagues ou les courants semblent récupérer leur état initial de compaction des sédiments et de composition faunique entre quelques jours et quelques mois après le passage de la drague. Ce rétablissement rapide serait potentiellement causé par le fait que l'hydrodynamisme élevé et l'instabilité naturelle des fonds sableux qui favorise des communautés plus résilientes aux perturbations. Des incertitudes subsistent cependant quant à l'effet des dragues sur la productivité benthique en général.

L'effort de pêche n'est pas distribué uniformément dans l'habitat connu de la mactre. Les pêcheurs fréquentent préférentiellement les secteurs d'un gisement où se retrouvent de fortes concentrations de mactres. Les superficies moyennes annuelles draguées au cours des années 2009-2011 ont été de 0,781 km^2 sur la Côte-Nord et de 0,034 km^2 aux Îles-de-la-Madeleine. L'empreinte de cette pêche sur l'habitat est donc relativement petite comparativement aux superficies des gisements connus, soit 193 km^2 sur la Côte-Nord et 457 km^2 aux Îles-de-la-Madeleine, soit moins de 0,5 % de l'habitat connu de la mactre.

En situation de pêche commerciale, la drague est très sélective. La mactre de Stimpson compte pour 91,7 % de la capture en nombre (Tableau 5). Les autres espèces plus fréquentes sont le dollar de sable, le pitot, le buccin, la coque du Groenland, la mye tronquée, l'oursin vert, la clovisse arctique, la coque d'Islande, l'ophiure, le rasoir atlantique, le quahog et le Bernard l'ermite. Ces espèces avec la mactre de Stimpson comptent pour plus de 99,8 % des individus capturés en situation de pêche. Pour les individus non sélectionnés par la drague, il a été observé que le pourcentage d'individus brisés était faible.

Tableau 5. Fréquence relative (%) des taxons capturés contribuant à 99,8 % des prises (en nombre) lors de la pêche commerciale en Haute et Moyenne Côte-Nord de 1993 à 2010 (455 traits échantillonnés).

Nom	Nom scientifique	Groupe	%	% cumulatif
Mactre de Stimpson	*Mactromeris polynyma*	Bivalvia	91,73	91,73
Dollar de sable	*Echinarachnius parma*	Echinodermata	4,12	95,86
Pitot	*Cyrtodaria siliqua*	Bivalvia	1,94	97,79
Buccins	*Buccinum* spp.	Gastropoda	0,63	98,43
Coque du Groenland	*Serripes groenlandicus*	Bivalvia	0,50	98,92
Mye tronquée	*Mya truncata*	Bivalvia	0,31	99,23
Oursin vert	*Strongylocentrotus droebachiensis*	Echinodermata	0,18	99,41
Clovisse arctique	*Mesodesma arctatum*	Bivalvia	0,11	99,53
Coque d'Islande	*Ciliatocardium ciliatum ciliatum*	Bivalvia	0,07	99,59
Ophiures	*Ophiura* sp.	Echinodermata	0,06	99,66
Rasoir atlantique	*Siliqua costata*	Bivalvia	0,06	99,72
Quahog	*Arctica islandica*	Bivalvia	0,05	99,76
Bernard l'ermite	*Pagurus* sp.	Crustacea	0,03	99,80

Sources d'incertitude

La présente évaluation repose en majeure partie sur des indices dérivés des journaux de bord et de l'échantillonnage des captures commerciales à quai. Les sources d'information indépendantes de la pêche ne sont disponibles que pour un nombre limité de gisements. Sans la connaissance des taux d'exploitation basés sur la biomasse exploitable, de la productivité des gisements et du recrutement, il est difficile d'ajuster les contingents autrement que par une approche empirique.

CONCLUSIONS ET AVIS

Lors des trois dernières années, les prises par unité d'effort (PUE) et les tailles moyennes des mactres au débarquement étaient égales ou supérieures aux médianes des séries temporelles. À l'échelle de la zone, les pêcheurs réussissent à maintenir de bons rendements en se déplaçant à l'intérieur d'un même gisement ou d'un gisement à l'autre. Les taux d'exploitation annuels estimés pour 2009 à 2011 dans chacune des zones, basés sur la surface draguée, étaient en moyenne inférieurs à 3 % sauf dans les zones 4A (3,3 %) et 4B (4,3 %). Cependant, le taux d'exploitation peut être plus élevé dans les gisements individuels.

L'augmentation des contingents doit se faire avec prudence car le faible taux de croissance et la sédentarité de la mactre font en sorte qu'il serait facile de surexploiter certains gisements. Des lignes directrices ont été établies pour recommander l'ajustement des contingents dans chaque zone de pêche. Les augmentations ne devraient pas dépasser 6 % par palier de trois ans. Une augmentation du contingent ne peut être envisagée que lorsque ce dernier a été atteint de façon soutenue pendant les trois dernières années et que les indicateurs de PUE et de la taille moyenne sont demeurés supérieurs ou égaux à la médiane de la série temporelle. De plus, l'augmentation ne peut être permise que si le taux d'exploitation de la zone est inférieur à 3 %. Selon ces lignes directrices, une augmentation de 6 % du contingent n'est envisageable que dans la zone 1A. Le statu quo est recommandé dans toutes les autres zones.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Approche de conservation

L'approche de conservation pour la mactre de Stimpson a comme objectif de protéger le potentiel reproducteur et l'intégrité génétique des populations, de même que de limiter l'impact de la pêche sur l'écosystème.

Pour y arriver, le territoire québécois est divisé en plusieurs zones de pêche où l'accès est limité à quelques pêcheurs (1 à 5 pêcheurs par zone). Ils ont accès à la zone, en général, de juillet à octobre et leur capture est limitée par un TAC. Il existe aussi dans la majorité des zones de pêche des aires fermées pour cause d'insalubrité des mollusques. Ces zones fermées protègent une certaine partie de la population de l'exploitation. De plus, la densité des géniteurs est critique pour le succès reproducteur et la protection de petites zones à haute densité pourrait s'avérer bénéfique pour la population. De même, les parties de gisements où l'on retrouve de fortes densités de juvéniles devraient être protégées de la pêche. Le taux d'exploitation par gisement doit demeurer faible étant donné leur faible productivité.

La majorité des mactres sont matures à 60 mm, mais la contribution des plus petites mactres à l'effort reproducteur de la population est relativement faible. Afin de laisser la chance à la mactre de se reproduire quelques années avant d'être pêchée, la taille minimale de capture a été fixée à 80 mm. L'espacement des tiges de la drague qui est réglementé à 3,175 cm, soit l'épaisseur d'une mactre de 80 mm, réduit au minimum les captures de mactres de taille inférieure à 80 mm.

L'impact de la pêche sur l'habitat et les prises accessoires est limité par l'utilisation de la drague hydraulique, dont la très grande efficacité permet de minimiser l'effort de pêche nécessaire pour atteindre le TAC. De plus, cette drague très sélective ne conserve que les mactres de tailles commerciales et les prises accessoires sont très faibles.

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Le présent avis scientifique découle de la réunion de consultation scientifique régionale du 9 février 2012 sur « l'Évaluation de la pêche à la mactre de Stimpson des eaux côtières du Québec » du Secrétariat canadien de consultation scientifique de Pêches et Océans Canada. Toute autre publication découlant de ce processus sera publiée lorsqu'elle sera disponible sur le calendrier des avis scientifiques du secteur des Sciences du MPO à l'adresse suivante : http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm.

Bourassa, L., Giguère, M., Brulotte, S., Cyr, C., et Perreault, L. 2008. Évaluation de la croissance, du taux d'exploitation et du recrutement à la pêche de la mactre de Stimpson (*Mactromeris polynyma*) de la Moyenne-Côte-Nord, Québec. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 2799 : x + 39 p.

Bourdages, H. et Goudreau, P. 2012. Évaluation de la pêche à la mactre de Stimpson des eaux côtières du Québec en 2011. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2012/008.

Lambert, J., et Goudreau, P. 1995. Performance de la drague hydraulique de type Nouvelle-Angleterre pour la récolte de la mactre de Stimpson (*Mactromeris polynyma*). Rapp. can. ind. sci. halieut. aquat. 235: vii + 28 p.

Lambert, J. et Goudreau, P. 1997. Biologie et exploitation de la mactre de Stimpson (*Mactromeris polynyma*) sur les côtes du Québec. MPO Sec. can. éval. stock, Doc. Rech. 97/101. 44 p.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Communiquer avec : Hugo Bourdages
Institut Maurice-Lamontagne
850 route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli, Québec
G5H 3Z4

Téléphone : (418) 775-0587
Télécopieur : (418) 775-0740
Courriel : Hugo.Bourdages@dfo-mpo.gc.ca

Ce rapport est disponible auprès du :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région du Québec
Pêches et Océans Canada
Institut Maurice-Lamontagne
C.P. 1000, Mont-Joli
Québec (Canada)
G5H 3Z4

Téléphone : (418) 775-0825
Télécopieur : (418) 775-0679
Courriel : bras@dfo-mpo.gc.ca
Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs

ISSN 1919-5109 (Imprimé)
ISSN 1919-5117 (En ligne)
© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2012

An English version is available upon request at the above address.

LA PRÉSENTE PUBLICATION DOIT ÊTRE CITÉE COMME SUIT :

MPO. 2012. Évaluation des stocks de mactre de Stimpson des eaux côtières du Québec en 2011. Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2012/009.